

AU PIED DU SALÈVE, LA NAISSANCE UN PEU MYSTÉRIEUSE D'UN VILLAGE,

LE CHÂBLE SUR UNE ROUTE MILLÉNAIRE

par le chanoine Émile BERTHOUD

« Le CHÂBLE-BEAUMONT, hameau de la commune de
BEAUMONT »...

« Le PETIT-CHÂBLE¹, hameau de la commune de
PRÉSILLY »...

... voilà ce que l'on peut lire dans la nomenclature officielle
des localités de la Haute-Savoie.

C'est ce village, doublement mentionné, qui va être l'objet
de notre réflexion pendant de longues minutes.

Je dis bien « ce » village, et non pas « ces deux villages »,
car, pour moi, leur scission, leur fragmentation est purement
artificielle, anti-naturelle. Pour moi, il n'y a qu'un « Châble »,
qu'une seule communauté humaine, historique, géographique,
même si l'administration officielle, qui néglige l'histoire, la
nature, l'environnement et même souvent l'homme, en décide
autrement.

Dans mon propos, je ne ferai donc aucune distinction. Il
n'y aura qu'une seul « Châble ». Il n'y aura qu'un seul lieu qui
n'aura pas besoin d'être qualifié de « grand », ou de « petit ». Il
n'y aura qu'un seul lieu doté d'une histoire unique au cours

¹ Pour moi, le Petit-Châble s'étend du carrefour avec la route de Viry
- au sommet du Châble - jusqu'à l'ancien moulin de Pomier au pied de
Montailloux.

des siècles. Cette histoire est malheureusement méconnue. Nous allons essayer, ensemble, de la sortir de l'oubli, malgré, hélas, une regrettable pauvreté de documentation.

Je suis un citoyen de ce village du Châble. La bannière de la fanfare portait autrefois, brodée sur une étoffe rouge sombre : « *Fanfare : les enfants du Châble* ». Sans avoir été membre de cette fanfare, j'étais l'un de ces enfants évoqués en fil d'or.

J'ai même été l'une des premières victimes de l'esprit sportif d'un village qui avait la prétention, exagérée sans aucun doute, d'être une petite station de sports d'hiver. *La Moraine à Bayard*, haut lieu du grand sport de l'époque, la luge m'a joué un vilain tour, auquel je pense chaque fois que je côtoie, au passage, cette moraine, aujourd'hui recouverte de villas. Ce fut, sans doute, un événement important de l'histoire locale, puisque mon camarade de classe Félix Croset, lui chez les grands, moi chez les petits, a cru bon d'en immortaliser le souvenir. En effet, dans sa passionnante et très précieuse « *Histoire de Beaumont*² », à la page 88, j'ai eu l'étonnement de lire, comme illustration, je le cite, « *des descentes enivrantes et des culbutes magistrales* » sur la moraine à Bayard : « *c'est au cours de l'une d'elles que le futur chanoine Émile Berthoud, encore enfant, se cassa le bras gauche* ».

Le « bras gauche » ! Quelle mémoire ce Félix Croset ! Il aurait même pu ajouter que cet événement majeur s'était passé un 22 octobre, qu'il était tombé vingt centimètres de neige, alors que les pommes n'étaient pas encore ramassées !

Qui pourrait donc prétendre maintenant, que moi, rescapé de la Moraine à Bayard, je ne suis pas un vrai Salévien ? J'ai là un brevet de citoyenneté que certains pourraient envier.

Il est vrai aussi que j'éprouve parfois quelques remords à l'égard de mon village natal. Un jour, un de mes amis de jeunesse, Pierre Ricard, qui fut maire de la commune, m'a fait un reproche : « Vous avez pris la parole dans de nombreuses universités ou villes étrangères et vous n'avez jamais parlé

² *Beaumont Haute-Savoie 1814-1940*, par Félix Croset. La Salévienne. 1990. 440 pages.

dans votre village natal ! » Le reproche était mérité, c'est vrai. Les aléas de la vie m'ont conduit vers des travaux d'importance plus considérable et j'ai négligé l'étude de mon village où pourtant j'aimais à me retrouver chaque fois que je le pouvais et me ressourcer dans l'admirable cadre de la chartreuse de Pomier. Mais j'ai alors promis de réparer ma faute un jour.

J'ai pris mon temps, et c'est ce soir, enfin, que je tiens ma promesse. Mais je n'ai jamais oublié mon village malgré les aléas de la vie.

Pourtant, un jour, j'ai éprouvé une honte à l'égard du Châble. Quelqu'un m'a posé une question qui semblait élémentaire : « Quelle a été l'origine de votre village natal ? »

Aujourd'hui, encore, je ressens l'humiliation subie à ne pouvoir répondre à cette question. En effet, un épais brouillard enveloppait cette origine et il l'a enveloppé longtemps, jusqu'au jour où l'un d'entre nous m'a posé la même question il y a quelque temps, dans une conférence à l'université de Toulouse... L'horizon concernant mon village était plus qu'éloigné.

Honteux, alors je me suis fait un devoir de remédier tardivement à mon ignorance impardonnable de l'origine de mon village et de me documenter sur ce sujet. J'ai souvent dit à mes étudiants « Un vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle ! ». Concernant mon village natal, ma pauvreté bibliothécaire était flagrante.

Mais que pouvais-je faire pour éclairer ma lanterne, sans combustible ? Je vais vous associer à mes recherches. Nous allons cheminer ensemble.

J'ai pensé que je pourrais sans doute trouver la lumière dans l'ouvrage du sénateur Folliet consacré à « *La monographie de la commune de Beaumont*³ ». Écrit il y a un siècle, cet ouvrage

³ *Monographie de la commune de Beaumont*, par André Folliet, sénateur, tomes XIII et XVI des Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne (1899 et 1900). Existe aussi en tiré à part daté de 1902 où les deux volumes sont regroupés.

conserve toujours sa valeur fondamentale. Celui qu'a rédigé Félix Croset, il y a quelques années, complète heureusement le travail interrompu.

Or, André Folliet ne nous donne qu'un seul renseignement qui, d'ailleurs, n'exprime qu'une opinion personnelle. Il écrit : « *Le village de Beaumont date de la fin de la domination romaine et Le Châble est d'origine plus récente* ». L'exposé de cette opinion banale n'a guère d'intérêt historique, mais le « *Dictionnaire des communes de Haute-Savoie* » l'adopte.

Un peu plus loin, le sénateur Folliet précise sa pensée : « *L'origine de ce village (Le Châble) paraît se rattacher aux premiers temps du développement de la Chartreuse de Pomier, dont les archives ont malheureusement été détruites lorsque les Chartreux partirent en émigration en 1793* ». Je vous le dis sans tarder : je vais être obligé de prendre exactement le contre-pied de cette affirmation. Nous allons parler de ce sujet dans quelques minutes.

La lecture de « *la monographie de Beaumont* » ne donnait donc aucun renseignement sur l'origine du Châble. À peine expliquait-elle l'absence totale de documents sur ce sujet par la destruction imbécile des archives de Pomier par les autorités officielles révolutionnaires.

Je me trouvais donc devant un vide absolu, tout en mettant encore un faible espoir dans la lecture de l'ouvrage capital de l'abbé Rannaud, consacré, il y a un siècle également, à « *La chartreuse de Pomier*⁴ ». Or, là encore, la déception était totale. Aucune mention du Châble, sinon comme le simple lieudit d'une forêt.

Ma quête de documents écrits était totalement infructueuse. Il fallait donc que je me mette moi-même à la recherche de quelques lumières, négligées jusqu'ici.

J'ai appris heureusement, que quelques archives, hors du circuit religieux proprement dit, existaient encore. C'étaient

⁴ *La chartreuse de Pomier, diocèse d'Annecy (Haute-Savoie) 1170-1793*, par l'abbé Marie Rannaud. Annecy Imprimerie J. Abry. 1909. 344 p. paru pour la première fois dans le tome XXXII de l'Académie salésienne.

celles du *Tabellion de Saint-Julien* conservées aux archives d'État de Genève et celles du *Tabellion de Cruseilles*, conservées aux Archives de la Haute-Savoie. Elles donnaient la liste des propriétés des chartreux et divers renseignements sur leur exploitation vers la fin du Moyen Âge. Nous verrons que ces archives nous seront très utiles. Nous les exploiterons de deux manières. D'abord, en utilisant leurs données positives. Puis, peut-être surtout, en exploitant leurs silences qui pourront être très précieux pour nous.

Enfin, l'ouvrage du sénateur Folliet, à la page 84, nous donne simplement en note un extrait des « *archives camérales de Turin* ». Ces archives vont, enfin, nous livrer un renseignement d'importance capitale et qui a été curieusement négligé par les auteurs des ouvrages cités. Au témoignage de ces rares mais très précieux documents, quelques lucioles glanées ici ou là pourront peut-être nous apporter, progressivement, lentement, la lumière recherchée.

Nous avons recensé nos sources écrites.

Nous allons donc, maintenant, nous mettre en marche à la recherche de quelques auxiliaires, aussi humbles soient-ils, pour essayer de répondre à la question jamais satisfaite jusqu'à présent : « quelle a été l'origine du Châble ? » et remédier, si possible, à l'ignorance générale.

Mais, en réfléchissant, j'en suis venu à me demander si le mot lui-même « *Châble* » n'avait pas sa propre signification. Si, par lui-même, il ne pouvait pas orienter nos recherches. Une science, au sens large du mot, est là pour nous éclairer. Elle s'appelle la « toponymie ». Nous allons donc la consulter.

L'AIDE DE LA TOPONYMIE

Qu'est-ce que la Toponymie ? C'est l'étude de l'origine des noms de lieu.

Souvent, les noms eux-mêmes des villes et des villages ne sont que de pures synthèses historiques. Nous avons la chance d'avoir à notre disposition le « *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie* » publié par le

chanoine Gros en 1935. Nous le consultons donc, mais nous avons la désagréable surprise de constater que le nom du village Le Châble n'y figure pas. Mais, après réflexion, nous sommes amenés à nous dire que cette omission, au lieu d'être regrettable est, peut-être, une indication très précieuse. Nous nous disons que le chanoine Gros considère, peut-être, le mot « Châble », non pas comme le nom propre d'un lieu, d'un village, mais simplement comme un nom commun désignant l'état d'un lieu.

Alors, nous consultons le « *Dictionnaire savoyard*⁵ » de Constantin-Désormaux, et là, nous trouvons une définition très éclairante pour notre recherche de la lumière.

Le « *Dictionnaire savoyard* » nous apprend que le mot « Châble » est un nom commun et qu'il s'applique - je cite - à « *un couloir, un passage à travers un bois* ». À d'autres endroits on précisera : « *Quelquefois un couloir pratiqué dans une forêt en pente raide pour descendre les arbres coupés.* »

Pour la première fois, nous avons une définition extrêmement précieuse qui nous ouvre un horizon vers une vue précise.

Nous allons chercher encore une autre ouverture, d'une proche parenté, en consultant le vieux français. Nous y retrouvons le mot « châble ». Il dérive du verbe « *chaabler* » qui signifie faire tomber les noix à coups de perche. Le verbe, à son tour, donne le mot « *chablis* » qui s'applique à un « *arbre renversé par le vent, brisé par le poids de la neige, du givre* ». Et souvent, le mot « châble » est employé, populairement, à la place du mot « chablis ».

Ainsi, dans un usage un peu différent, le mot « *châble* » utilisé par le vieux langage savoyard ou français, dirige notre regard vers la forêt et, plus précisément pour le Savoyard, vers un passage, un chemin, une route, traversant une forêt.

⁵ CONSTANTIN Aimé, DESORMEAUX Joseph, *Dictionnaire savoyard avec une bibliographie des textes patois et des travaux concernant les parlers savoyards*. in-8, 447 p., Bouillon Paris- Abry Gardet, Annecy, 1902, [&] réimpression Laffite, Marseille, 1973.

J'insiste en répétant que dans les temps antiques le mot « chable » n'a aucun rapport avec un nom de lieu géographique. Ce n'est qu'une définition concernant une œuvre faite de main d'homme : un chemin, une route, défrichés dans une forêt.

Nous appuyant sur cette donnée linguistique incontestable, nous allons donc formuler l'hypothèse suivante : dans l'Antiquité, la plaine occupée aujourd'hui par le village du Châble était simplement une vaste forêt traversée par une route, un chemin. Je dis bien : pour l'instant, c'est une hypothèse simplement, mais elle est très plausible et peut se transformer rapidement en quasi certitude.

Cette forêt, nous la voyons vaste, s'étendant, d'est en ouest, depuis les crêtes du Salève au lit du Nant de la Follaz, et du sud au nord, du sommet du mont Sion à l'emplacement du village des Mouilles. Nous préciserons dans un instant.

Cette forêt est à l'écart de toute habitation, un peu sauvage, mais elle comporte, sans doute, une ou deux clairières très isolées, très protégées. Et c'est probablement dans l'une de ces clairières, à l'écart, que, dans les temps antiques, une secte religieuse a construit un sanctuaire réservé aux initiés, dont on vient de trouver les vestiges. Je ne connaissais pas ces vestiges, qui sont importants. Votre président a eu la gentillesse de me communiquer le gros travail de rapport de fouilles fait par M. Emmanuel Ferber sur les recherches entreprises. J'en félicite leur auteur. J'ai rarement eu entre les mains un rapport de fouilles d'une telle qualité.

Mais ces vestiges, attestant une présence humaine certainement non permanente, sont les seuls témoins archéologiques des temps anciens, disons de l'occupation romaine. André Folliet, dans son ouvrage, précise justement à la page 39 : « *On n'a jamais trouvé d'antiquités romaines au village du Châble dont l'existence ne paraît pas remonter au-delà du XIV^e siècle* ». On n'en avait pas trouvé avant le temps du sénateur, on n'en a pas trouvé depuis. A peine avait-on trouvé un reste de canalisation près du village de Jussy.

Il est donc logique de dire, avec une quasi certitude, avec le sénateur Folliet, que le village du Châble n'existait pas au temps des Romains. Nous pouvons affirmer qu'alors, à

son emplacement, n'existait qu'une forêt, traversée par une route. Le Châble était alors, simplement, « *un châble* », une route dans un bois.

Nous allons avancer pas à pas.

Nous avons franchi une première étape. Pas de village au temps de l'implantation romaine. Nous pouvons donc nous engager dans une seconde : celle qui, à la fin de l'Empire romain, voit se christianiser tout le bassin de Genève. Nous allons nous intéresser à l'implantation humaine aux IV^e, V^e et VI^e siècles.

AU TEMPS DU CHRISTIANISME

Le Châble, qui n'existait pas aux trois premiers siècles de notre ère, existait-il aux V^e et VI^e siècles, c'est-à-dire au temps du développement du Christianisme ?

Dans son « *Histoire de la commune de Beaumont* », à la page 30, le sénateur Folliet écrit : « *Dès le commencement du III^e siècle, il y eut des évêques à Genève. Ils furent, en 450, soumis à la juridiction métropolitaine des archevêques de Vienne, en Dauphiné.* » Sa connaissance de l'organisation hiérarchique du christianisme, à Genève et dans son diocèse, est juste, mais il se montre généreux, trop en avance pour la présence des évêques. Ce n'est qu'en 380, c'est-à-dire deux siècles après l'arrivée de saint Irénée à Lyon, qu'un évêque occupe le siège épiscopal de notre capitale. Mais nous n'avons pas à nous occuper de cette question aujourd'hui.

Par contre, il me semble qu'un court historique pourrait nous être utile pour comprendre la composition de la population qui occupait le bassin de Genève au V^e siècle, époque à laquelle nous arrivons maintenant. Nous allons remonter l'histoire un peu loin, en vous demandant d'accepter de faire preuve d'un peu de patience.

Vers la fin de l'an 1000 avant Jésus-Christ, les peuples celtes, originaires d'Europe Centrale, envahissent toute l'Europe de l'Ouest. Parmi eux, les Gaulois s'établissent d'est en ouest, du Rhône à l'océan. Au nord de la Seine, ils laissent

la place aux Belges. Tandis qu'au sud, ils se mélangent aux Ibères de l'Aquitaine.

En Provence, au VI^e siècle avant Jésus-Christ, les Grecs fondent le port de Marseille et occupent le pays jusqu'à la Durance. Au nord de ce torrent, la plaine délimitée par le Rhône, à l'ouest, et au nord, chez nous, par le Léman, ainsi que toutes les vallées des Alpes, sont peuplées par les Ligures. Ils sont nos ancêtres les plus anciens.

Vers 218 avant Jésus-Christ, des tribus gauloises ont la bougeotte et se mettent en route. L'une d'entre elles, celle des Eduens, franchit la Saône et occupe la Franche-Comté. Une autre, celle des Allobroges franchit le Rhône et s'installe chez nous. Ces derniers repoussent une partie des Ligures dans les vallées des Alpes dont les Allobroges ont peur. Ainsi, les Ligures-Ceutrons se rassemblent dans la Tarentaise et dans la vallée de Chamonix. Les Ligures-Médoules occupent la Maurienne.

Mais une partie des Ligures demeurent sur place et la vigueur de leur race va les aider à ne pas disparaître totalement de la plaine. Ils vont se mélanger avec les Allobroges qui resteront majoritaires dans la plaine et se romaniseront peu à peu, tandis que les anciens Ligures resteront eux-mêmes.

Par la suite, nous verrons encore arriver chez nous les Burgondes. Nous y reviendrons et nous anticipons un peu pour répondre à une question.

Ainsi, nous Savoyards et Genevois, nous avons une ascendance très composite. Ligures, Ceutrons, Romains, Burgondes, sans doute, aussi, quelques Germains, ont formé le groupe de nos ancêtres. Alors, finalement, qui sommes-nous ? Par quel peuple notre atavisme demeure-t-il marqué encore aujourd'hui ?

Je puis donner une réponse à cette question, mais n'étant pas anthropologue, je ne puis pas expliquer cette réponse.

Malgré l'importance et le développement des Celtes allobroges, nous sommes, avant tout, des Ligures. Pourquoi ? Comment ? Je n'en sais rien. Qu'est-ce qui me permet de

l'affirmer ? Là, je me vois dans l'obligation de vous donner quelques explications qui peuvent vous paraître un peu trop techniques, mais je vais être bref.

Quand on interroge les hommes pour leur demander : « D'après vous combien il y a-t-il de races humaines ? » La réponse est toujours semblable : « Il y a les blancs, les noirs, les jaunes, les rouges ». Or, cette réponse est inexacte car elle ne spécifie pas une donnée profonde, essentielle.

En réalité, il y a deux races d'hommes seulement, et ces races portent des noms un peu barbares. Les hommes se divisent en deux catégories : les Brachycéphales et les Dolichocéphales. Pour simplifier, je vais dire : les hommes qui ont le crâne rond et les hommes qui ont le crâne ovale. Or, nous Savoyards, Genevois, de vieille souche, nous sommes des Brachycéphales. Nous avons le crâne rond, comme l'avaient les Ligures, tandis que les Allobroges-Celtes, les Burgondes, les Romains étaient des Dolichocéphales, au crâne ovale.

Nous sommes donc, avant tout, des descendants des Ligures, et nous avons comme frères de race, les Auvergnats, les Bavaois, les Croates, d'autres encore, les Finlandais, et même les Esquimaux.

Excusez-moi pour ces données techniques, mais il m'a paru intéressant, pour vous, de connaître notre appartenance humaine profonde. (Personnellement, il m'est arrivé d'avoir à acheter en Europe des chapeaux durs. En Italie, Allemagne, Prague il était indispensable de me les faire faire sur mesure, grâce à une « forme », mais à Vienne, Munich ou Zagreb cela n'était pas nécessaire car la conformation des têtes était identique à la mienne).

Après cette longue parenthèse, nous revenons à notre sujet.

En 125 avant Jésus-Christ, les Grecs de Marseille, qui subissent sans cesse des incursions celtes, font appel aux Romains pour mettre à raison ces peuplades agressives. Mais ceux-ci, une fois leur victoire acquise, ne retournent pas en Italie.

Peu à peu, ils occupent toute la Provence, créent une province romaine avec Narbonne comme capitale. Ils écrasent les Cimbres qui veulent les envahir en 102, et avancent petit à petit vers le nord, menaçant de coloniser le pays des Allobroges.

Ceux-ci s'allient aux Arvernes pour stopper l'avancée romaine, mais ils sont vaincus en 121 et, dès lors, tout le pays bordé par le Rhône devient province romaine. Genève en est la ville la plus septentrionale et Lyon, sur sa colline de Fourvière, de l'autre côté du Rhône, reste gauloise.

Peu à peu, les Romains modernisent le pays, installent des peuples romanisés, civilisent les Allobroges et les Ceutrons, organisent l'administration, développent la vie commerciale, agricole et même industrielle avec l'exploitation des mines, surtout des mines de cuivre. Nous reviendrons sur ce sujet.

Genève, ville frontière sur le Rhône qui délimite, au nord, la province romaine, est une bourgade prospère qui bénéficie du trafic fluvial sur le Léman qui retrouve le Rhône, par la route, à *Condate* (Seyssel où le fleuve est navigable. Autour d'elle, des « *Vicus* » groupent des exploitations agricoles, généralement d'importance moyenne. Les Romains construiront plus tard de grandes villas sur le Plateau Suisse. Près d'Orbe, par exemple, subsistent les vestiges de bâtiments vastes et somptueux, qui nous présentent, encore aujourd'hui, un magnifique ensemble de cinq superbes mosaïques de sol.

Autour de Genève, la densité de la population ne paraît pas être très forte. Elle sera encore amoindrie par l'invasion des barbares Alamans, en 259, qui brûlent, pillent et massacrent une large partie de la population. Le pays aura beaucoup de mal à se relever de ses ruines. Il aura presque deux cents ans pour cela, mais au milieu du IV^e siècle, il devra faire face à une nouvelle invasion. Celle-ci, cependant, sera moins tragique, plus pacifique.

Vers 450, chassés de la vallée du Rhin, avec la complicité du gouverneur romain de la Gaule, car ils ont mal rempli leur rôle de garde-frontières, les Burgondes envahissent le pays de Genève. Ils le font sans violence, sans destruction. Ils s'installent dans les lieux qui ont été abandonnés depuis les

destructions des Alamans. Peu à peu, la population locale accepte de vivre avec eux. Je ne crois pas qu'ils soient très nombreux mais, cependant, grâce à leur présence, la densité humaine du bassin du Salève augmente.

Entre temps, le comportement religieux des Genevois-Salèviens s'est profondément modifié. Depuis la fin du IV^e siècle et pendant tout le V^e, le christianisme a conquis les cœurs et les esprits. Le paganisme n'a pas totalement disparu, mais il est devenu très minoritaire. Les évêques de Genève ont donc dû organiser l'exercice du culte chrétien et créer des paroisses, construire des églises ou des chapelles funéraires.

L'arrivée des Burgondes ne va pas du tout contrarier cette organisation ecclésiastique. En effet, alors que tous ces frères de race sont ariens, c'est-à-dire ne reconnaissent pas la divinité du Christ, la tribu qui vient s'installer à Genève fait exception. Tous ses membres sont catholiques et s'intègrent donc facilement dans la vie religieuse locale. Clovis, le grand roi des Francs, en épousant Clotilde, une princesse burgonde de Genève, va donc trouver chez nous les prémices de sa conversion chrétienne et de celle de tout le royaume de France. C'est grâce à notre pays genevois que la France a dû de devenir la « Fille aînée de l'Eglise » et que l'Europe est devenue chrétienne. Je le regrette : on n'accorde pas assez d'influence à notre compatriote, Clotilde.

Vers la fin du IV^e siècle et au début du V^e, on construit donc des églises paroissiales, à l'exemple de l'église d'Annemasse qui est consacrée en 515 par l'archevêque de Vienne, saint Avit, dont l'évêque de Genève est le suffragant. On voit alors, à partir du V^e siècle, s'établir l'organisation paroissiale qui est encore celle d'aujourd'hui. Si l'on faisait des fouilles archéologiques sous nos églises actuelles, on trouverait sans doute des vestiges des églises primitives, - à moins que, ce qui peut être le cas pour une ou deux, surtout si ces églises étaient simplement domaniales -, elles n'aient été construites en bois. Dans ce cas, évidemment, il n'en resterait pas de trace. Certaines églises ont également pu être légèrement déplacées, mais rarement.

Peut-être vous posez-vous cette question : comment peut-on affirmer que nos églises d'aujourd'hui existaient déjà au V^e et VI^e siècles ? Je vais répondre en vous livrant, non pas une règle, mais un principe, qui est admis par tous les archéologues qui s'occupent des premiers siècles de l'Église.

Depuis toujours, quand une église est bâtie, elle est placée sous le vocable d'un saint. Ce saint est le Patron de cette église. On l'y honore d'une manière particulière ; la fête patronale est célébrée solennellement. Ce saint ne changera jamais au cours des siècles : les visites pastorales en font foi. L'église porte son nom.

Prenons comme exemple les églises du V^e siècle. Il est évident qu'elles ne peuvent recevoir, comme patron, qu'un saint qui ait vécu avant le V^e siècle, c'est-à-dire qui ait été vénéré avant l'an 400, par les premiers chrétiens. Inversement, l'attribution du patronage d'un saint, ayant vécu avant cette date, est un gage absolu de l'antiquité de cette église. A quelques dizaines d'années près, on peut dire que l'église et son saint patron sont presque contemporains. L'ancienneté des églises est liée à l'ancienneté de la dévotion à leur saint patron.

Nous allons donc passer en revue les églises de nos paroisses actuelles en les accompagnant de leurs saints patrons. Nous pourrions constater que tous ces saints patrons sont, pour la plupart, des martyrs du III^e siècle, vénérés dès leur mort par les premiers chrétiens.

Beaumont a, pour patron, saint Etienne, le premier martyr – Présilly, saint Clément, troisième pape, martyr en 90 – Feigères, saint Lazare, ressuscité par le Christ – Viry, saint Maurice, martyrisé dans le Valais en 303 – Neydens, saint Laurent, le grand martyr du III^e siècle – Archamps, saint Maurice – Saint-Julien, saint Julien de Brioude, décapité en 304 en Auvergne – Collonges, saint Martin, le grand saint du IV^e siècle, le seul non martyr, mort en 397 près de Tours... Aucune de nos églises n'a, comme patron, un saint ayant vécu après le IV^e siècle.

Ainsi, toutes nos églises paroissiales existaient certainement au V^e siècle. À celles-ci on peut ajouter les tombes de la même époque, trouvées un peu partout, en mentionnant spécialement



Saint Clément, patron de l'église de Présilly (deuxième depuis la gauche), d'après une mosaïque de l'église Saint-Apollinaire Nouveau de Ravenne (VI^e siècle).

l'extraordinaire cimetière de Sézegnin qui rassemblait plusieurs dizaines de tombes des VI^e et VII^e siècles.

Nous avons donc des témoins d'antiquité : les églises de tous nos villages... des tombes ici ou là... quelques objets antiques... Mais, au Châble, rien ! Aucun vestige, quel qu'il soit, ni dans le domaine religieux, ni dans le domaine de la vie quotidienne.

Alors, que conclure de ce vide absolu ? La seule conclusion qui s'impose, c'est de constater qu'au V^e siècle, Le Châble n'existait pas encore comme lieu habité, où vivaient des hommes.

Nous nous trouvons de nouveau devant le tableau de notre point de départ : *une route, traversant une forêt.*

Pendant cinq siècles, aucun document, aucun fait, ne nous permet d'avoir une vue différente de ce qui n'était alors « *qu'un châble* », simplement, un passage dans un bois.

L'arrivée des chartreux, à Pomier, à la fin du XII^e siècle, va-t-elle nous procurer un éclairage nouveau ? Nous abordons une nouvelle étape.

LA CHARTREUSE DE POMIER ET LE CHÂBLE

En 1083, le Rhénan Bruno crée l'ordre religieux des chartreux et commence la construction de la Grande chartreuse, dans les montagnes près de Grenoble.

Cent ans plus tard, en 1170, les chartreux s'établissent au pied du Salève. Cette installation va-t-elle avoir une résonance sur la création du village Le Châble ? C'est ce que croient et écrivent tous les écrivains, même les religieux. Et moi, je vais avoir un langage totalement contraire. Je crois que tous ont méconnu le mode de vie des chartreux.

Immédiatement, le mot « *d'antinomie* », d'incompatibilité, vient à l'esprit de l'historien. Chartreuse et village sont deux entités qui s'opposent. Pour moi, la construction de Pomier est, au contraire, une preuve de la non-existence d'un village près de l'abbaye.

En effet, la Règle de saint Bruno exige que ses monastères soient construits à l'écart, dans des lieux reculés, des contrées si possible sauvages, à l'écart des lieux habités. Il est absolument certain que si l'environnement du nouveau monastère n'avait pas été conforme à cette exigence, que si un village avait été proche, Pomier n'eût pas été construit. Par contre, la présence d'une forêt déserte était un atout favorable pour cette installation.

La Savoie a reçu l'implantation de trois autres chartreuses : Vallon, Le Reposoir et Aillon dans les Bauges. Toutes les trois sont implantées dans des vallées reculées, à l'image du monastère majeur, la Grande Chartreuse, dans les montagnes grenobloises. Aujourd'hui encore, nous avons pour voisine l'une des trois seules chartreuses toujours en activité en France : la chartreuse de Porte, au sommet des montagnes du Bugey. Pour l'atteindre, il faut gravir des kilomètres de route, en pleine forêt déserte.

Pomier ne peut pas faire une exception à la règle. Cette règle du silence, de l'écart des lieux habités, est absolue. Chartreuse égale « lieu désert ».

Au début de notre rencontre, nous avons eu recours à la toponymie pour obtenir la signification du mot « châble ». Une nouvelle fois, nous allons faire appel à cette aide précieuse pour savoir si la signification du mot « pomier » peut, elle aussi, nous donner quelque lumière

Pour cela, nous allons consulter un ouvrage qui est capital pour la compréhension des mots latins utilisés officiellement pendant tout le Moyen Âge. Cet ouvrage est le « *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis cum supplementis integris* », ouvrage en sept volumes, rédigé par l'éminent latiniste Du Cange, au milieu du XIX^e siècle.

Pour le mot « *pomerium* », traduction latine du mot « pomier », il nous donne la définition suivante : « *area, locus vacuus et publicus* », c'est-à-dire « *emplacement, terrain, vide, désert, sans valeur, inutilisé et inutilisable* ». En somme, exactement ce que recherchent les chartreux pour s'établir et construire un monastère.

Quant à nous, nous voici confirmés dans notre pensée par la signification elle-même du mot commun, qui devient un nom propre : POMIER.

Nous pouvons donc dire que la chartreuse a été construite au pied du Salève précisément parce que ce lieu était à l'écart de toute implantation humaine, dans une forêt un peu sauvage et que les chartreux de Pomier ont empêché toute implantation humaine durant le temps où leur puissance leur a permis de le faire. N'est admis, comme implantation, que ce qui est strictement nécessaire à la vie du monastère : fermes éloignées, bergeries, ateliers...

Nous pouvons même affirmer que cette forêt drue et dense va subsister longtemps, pendant plusieurs siècles. En effet, nous avons quelques témoignages de voyageurs, qui viennent de loin et ne connaissent pas le pays, ni les monuments même importants qui le marquent. Ils passent près de Pomier sans voir le monastère, ce qui prouve que

celui-ci est peu visible, bien caché. Caché par quoi, sinon une forêt ?

Le premier témoignage est celui d'un marchand drapier de Douai, dans le nord. Il s'appelle Jacques Le Sage. Il fait le pèlerinage de Jérusalem et il tient, chaque jour, son journal de marche. Le 28 novembre 1518, il nous raconte que, parti de Cruseilles, il arriva à Genève à la nuit tombante. « *Nous avions eu mauvais chemin plein de pierres et faut en plusieurs lieux monter et descendre et furent fort mouillés.* » Ce brave marchand est passé en-dessous de la chartreuse, sans se douter même de sa présence. N'a-t-il pas été privé de la vue des énormes bâtiments du monastère par la traversée d'une forêt épaisse, même si le 28 novembre, en général, les feuilles sont tombées ? Y avait-il des sapins dont on va parler dans un instant ? L'opacité de cette forêt va même subsister après l'implantation de quelques familles.

Quelques années plus tard, un voyageur qui s'appelle lui-même le « *voyageur d'Europe* » allant d'Annecy à Genève, après La Caille « *traverse quelques ruisseaux qui viennent des montagnes très hautes puisqu'elles produisent des sapins* », passe sous les murs de Pomier sans les voir... En 1630, l'Allemand Abraham Golniz, qui, lui, va de Genève à Annecy, arrive à Cruseilles sans avoir vu Pomier. « *L'Amateur d'Art* » qui raconte son voyage en 1672, lui non plus ne voit rien, mais est impressionné par les bois de sapins.

Je crois donc que l'on peut tenir comme certaine, pendant toute la puissance de la chartreuse, l'existence d'une grande forêt, s'étendant du col du Mont-Sion jusqu'au village actuel des Mouilles, forêt traversée par une route dont nous parlerons longuement tout à l'heure.

Dans cette forêt n'existe aucun village. Dans les documents d'archives que nous possédons encore, le mot « Châble » n'est utilisé que trois ou quatre fois, mais toujours comme un simple lieu-dit, jamais comme un nom propre de lieu, de village, d'implantation humaine.

Nous pouvons donc affirmer qu'au Moyen Âge, le village du Châble n'existe pas, ou du moins, pas encore.

Pour nous confirmer dans notre certitude, nous pouvons nous appuyer sur quelques textes. Ils ne sont pas très nombreux, mais ils sont des points d'ancrage solides et précieux. Ils ne nous fournissent pas des arguments positifs, mais les omissions qu'ils font sont particulièrement convaincantes, chacune en elle-même d'abord, puis surtout par leur convergence, leur unanimité.

Avant de citer un texte du comte de Genevois Guillaume III, je précise que les terres de Présilly, de Pomier, de Jussy, font partie directement du domaine comtal. Nous aurons à revenir sur ce sujet dans quelques instants.

Le 5 février 1315, le comte Guillaume III reconnaît que les chartreux de Pomier, je cite : « *possèdent de plein droit les hommes habitants des villages de Présilly et de Jussy, des deux sexes, et qu'ils possèdent sur eux... tous les droits seigneuriaux* ». Aucune mention n'est faite du Châble car il n'y a pas de village... au début du XIV^e siècle. Nous n'avons pas le temps d'entrer dans le détail des énumérations.

Il n'y en a pas non plus, au début, ni à la fin du XV^e siècle. La preuve nous est fournie par les visites pastorales de l'évêque de Genève à la paroisse de Beaumont. Le 28 février 1419, monseigneur Jean de Bertrandis alla se rendre compte, sur place, de l'absence totale de résidence du curé Jean de Colonier. Depuis douze ans, aucune cérémonie religieuse n'avait été célébrée à l'église paroissiale, que les paroissiens utilisaient pour banqueter.

Une autre visite pastorale eut lieu soixante-douze ans plus tard, le 11 octobre 1481.

Dans le compte-rendu de ces visites épiscopales sont cités tous les noms de lieux habités dans la paroisse et dans son voisinage. Il n'y est jamais question du Châble. Cette omission volontaire nous confirme dans notre conviction : au XV^e siècle, comme au XIV^e, le Châble n'existe pas encore en tant que village.

C'est un document bernois conservé aux archives de Lausanne (LAY, 369) qui, au XVI^e siècle, va nous dévoiler une première ébauche d'un village appelé Chablouz. Il est daté

du 12 décembre 1549 et il recense les noms des familles qui payent des tailles « *Soubz la juridiction de nos très redoubtez Seigneurs a cause de Pomyers* ». Il cite d'abord les noms des familles de « *Ma champs vers chiex les hostelliers* », puis de ceux qui habitent « *Au vill. de Ma champ* » puis « *Au vill. De Lagnelluz* », enfin « *Au vil. de Chablouz* ». Là, vivent Aymé Tapponyer dit Bovier, Jacques Tapponyer, dit Bovyer. Nous sommes donc à l'époque de l'occupation bernoise. Il est certain qu'alors une ébauche de village est en train de se constituer. Ce fait va bientôt se confirmer dans la deuxième moitié du XVI^e siècle. Les chartreux, alors, ont perdu de leur puissance foncière et quelques audacieux en profitent.

En 1559, grâce au traité de Cateau-Cambrésis, le duc de Savoie Emmanuel-Philibert récupère la partie de ses états qui avaient été occupés par les protestants bernois une trentaine d'années plus tôt. Mais il ne récupère ni Genève ni les rives du Léman. Pour recouvrer celles-ci, il continue de négocier avec Berne. Ces négociations se termineront par le traité de Lausanne qui sera signé en octobre 1564. Le pays de Vaud reste acquis aux Bernois, mais toutes les rives sud du Léman et du Rhône sont restituées à la Savoie. Cependant, ce ne sera que trois ans plus tard, au mois d'août 1567 que les Bernois évacueront le mandement de Ternier.

Un événement d'importance capitale pour nous va se produire deux ans plus tard, en 1569.

À cette date, à la demande du Duc, la « *Cour des Comptes de Savoie* » va formuler une obligation camouflée en contribution extraordinaire. En compensation des impôts qui n'ont pas été payés à la Savoie, pendant plus de vingt-cinq ans, par les Savoyards soumis à l'occupation bernoise, il est demandé à chaque « feu », c'est-à-dire à chaque famille, de verser annuellement, et pendant six ans, la somme de dix florins.

Comme toutes les autres, la paroisse de Beaumont est taxée. Voici textuellement ce qu'on lit dans l'arrêté de la « *Cour des Comptes* » : « *la paroisse de Beaumont : ledit Beaumont pour onze feux. Les villages de Jussy et de Chablouz, six feux.*

C'est la première fois, tout en étant groupé avec Jussy, que notre village est officiellement mentionné sous le nom de

Chablouz, par un document des archives de Turin. C'est un document d'importance capitale.

Neuf ans plus tard, en 1576, la « *Cour des Comptes* », probablement mécontente de la manière dont cet impôt camouflé est payé, ordonne un recensement général des « feux » des territoires récupérés.

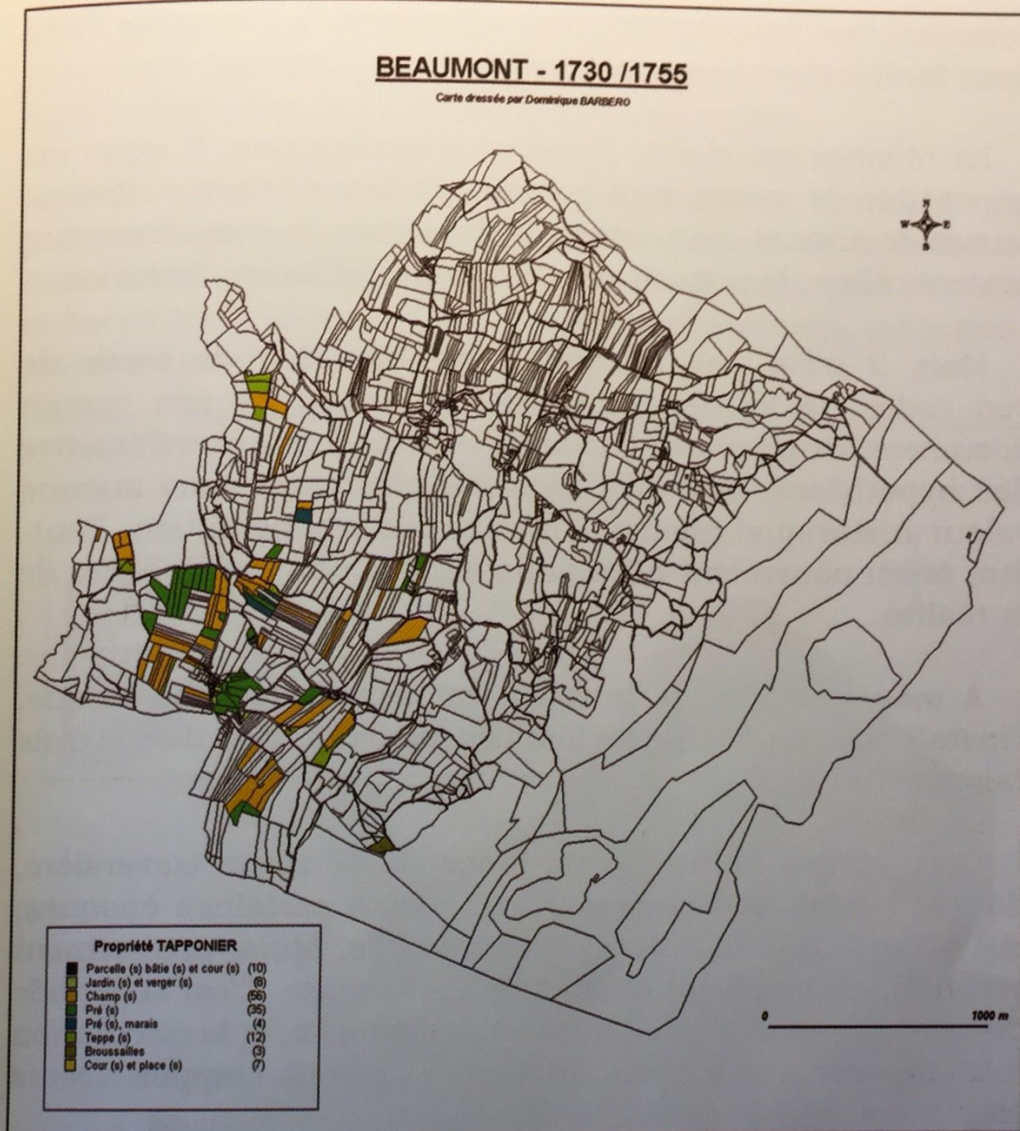
Je vous rappelle qu'un « feu » c'est un ensemble de personnes ayant le droit de recevoir le bois d'affouage selon le nombre de personnes à chauffer. Pratiquement donc, un « feu » c'est une famille. Traditionnellement, on a la coutume de compter cinq personnes par « feu ».

Les archives camérales de Turin nous donnent donc le résultat de ce recensement, et, pour Le Châble, on trouve ceci : « *Village de Chablouz : solvable Jacques Bovier le jeune a vaillant environ 200 florins et doibt plus qu'il n'a. Misérables : Jacques Bovier, Martin Taponier, Pierre Taponier, Hugues Taponier, Guillaume Taponier* ».

Voilà donc le deuxième document officiel qui parle de l'existence du village du Châble. Il est extrêmement précieux et précis puisqu'il nous donne le nom des familles qui le composent. Une petite question reste sans réponse : s'agit-il uniquement du Châble ou comme le document précédent le laisse entendre, de l'ensemble Châble et Jussy ? Nous ne pouvons répondre. S'il ne s'agit que du Châble, le village existe donc, en 1576, à la fin du XVI^e siècle. Il compte six « feux », c'est-à-dire six familles, et trente habitants si nous admettons la coutume disant que chaque « feu » est constitué par cinq personnes. Partageons : deux feux à Jussy, quatre feux au Châble : vingt personnes puisque nous pensons que le document officiel groupe les deux villages.

Ce qui est curieux, c'est que toutes ces familles portent le nom de Taponier. Je dis « *toutes les familles* » puisque le document bernois de 1549, que nous avons cité, dit que le nom de Bovier, qu'il mentionne, n'est qu'un surnom donné à des Taponier. Nous allons revenir sur ce nom de famille.

Nous pouvons donc maintenant établir l'histoire suivante. En 1549, deux familles s'installent sur la route qui traverse



Les propriétés des familles Tapponier en 1730, d'après le cadastre sarde dressé par Dominique Barbero. Les maisons Tapponier sont concentrées au sommet du Châble (secteur boulangerie - maison Rossi). Leur nombre montre l'ancienneté de leur implantation dans le village. On notera que ces maisons sont très proches de la limite du bailliage de Ternier et du Genevois. Le Châble se serait-il développé à partir d'un effet « frontière » ?

la forêt au-dessous de Pomier. Puis ces familles se multiplient et, vingt-cinq ans plus tard, elles sont au nombre de six, réparties entre Jussy et Le Châble.

Désormais, Le Châble est entré dans l'histoire !

Revenons un instant en 1549, quand deux familles seulement formaient le village. On peut se poser une question :

pourquoi ces deux familles sont-elles venues s'installer dans cette forêt traversée par une route ?

La réponse est claire : nous n'en savons rien. Il nous est impossible de savoir quoi que ce soit puisque nous n'avons aucun document, par contre il est certain que les chartreux avaient, alors, le pouvoir de s'opposer à cette implantation.

Mais il n'est pas interdit à un historien de sortir de son cadre rigide, de se libérer un instant de son carcan documentaire pour faire travailler son imagination et d'émettre des hypothèses. Celles-là, bien sûr, resteront sans aucune valeur historique, pleines d'incertitude par définition. Peut-être aussi pourraient-elles nous aider à nous rapprocher de la réalité.

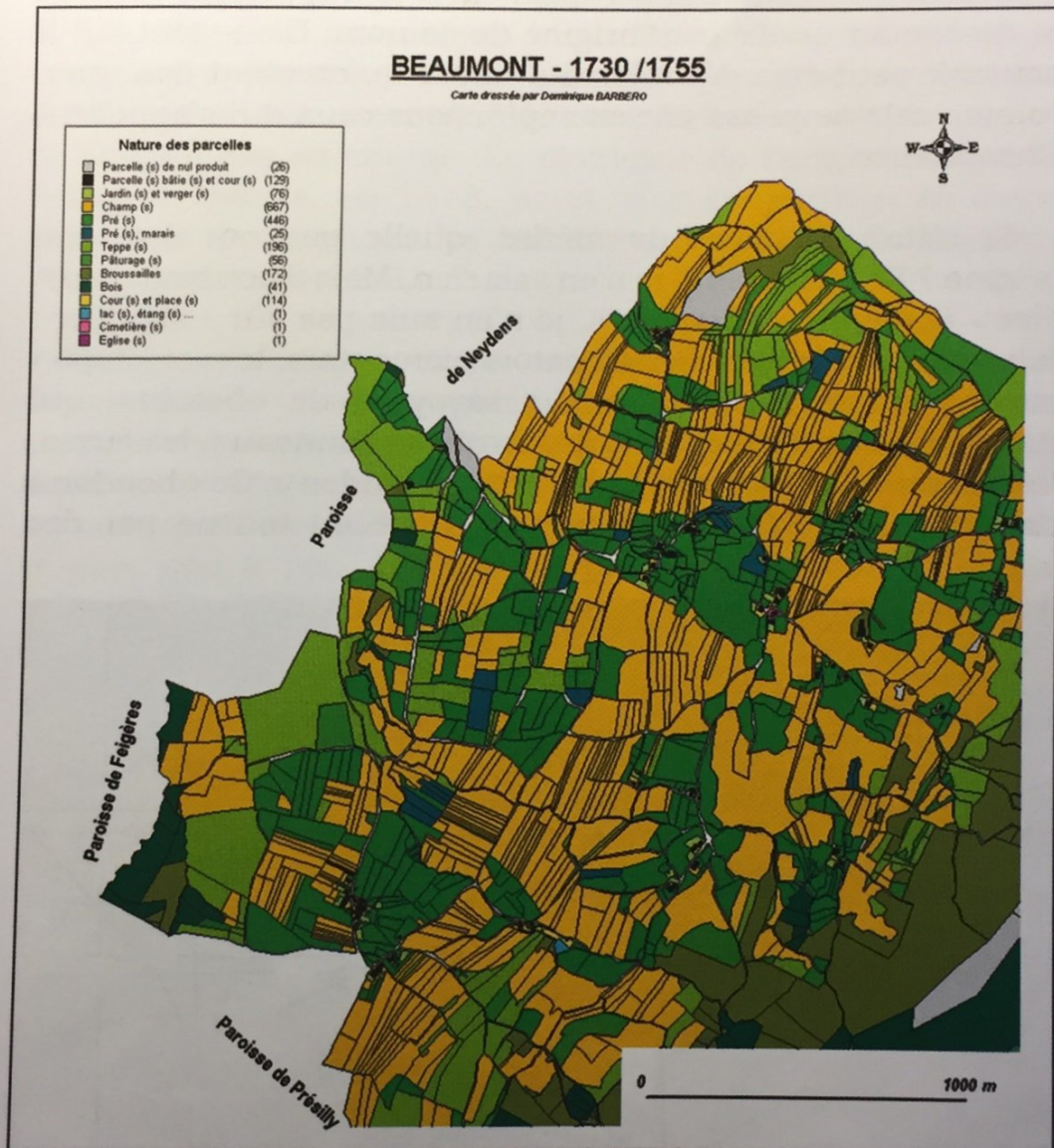
À mon avis, qui, je le redis, est sans valeur historique, l'installation de ces deux familles pourrait être due à trois raisons.

La première serait l'importance de la route traversière, dont il faudra que nous parlions car, à certaines époques, elle a eu une importance exceptionnelle. Mais, précisément en 1549, son importance est à peu près nulle. C'est la période de la guerre entre catholiques et protestants, et la circulation routière est totalement perturbée sinon stoppée. Nous éliminons donc la causalité de la route.

Mais nous venons de parler de « guerre de religion ». C'est l'époque où les Bernois, engagés par les Huguenots, pillent et incendient dans le bassin de Genève. Or, dans ce bassin, un domaine est totalement protégé. C'est le domaine de la duchesse Charlotte de Savoie-Nemours, qui résidait à Annecy, mais qui avait passé un accord avec les Genevois pour assurer leur ravitaillement en vivres. En retour, les Huguenots s'étaient engagés à protéger les terres de la Duchesse. Or, si Beaumont faisant partie du mandement de Ternier était sous la juridiction protestante, il en allait tout autrement pour Jussy, Le Châble, Présilly et la chartreuse de Pomier. Tous étaient situés sur le territoire de la Duchesse, et jamais ils ne furent importunés en quoi que ce soit par les bandes armées protestantes. La chartreuse et les villages cités continuèrent leur vie ordinaire. Était-ce donc pour se mettre à l'abri et

vivre en paix sous la protection de la Duchesse, que les deux premières familles sont venues s'installer à Châble ? Nous n'en savons rien, mais ce n'est pas impossible.

Enfin, une troisième hypothèse peut être formulée : les premiers habitants se sont-ils établis à cause de la présence de la forêt et de l'utilisation de son bois, pour assurer leur subsistance ? Là encore, nous sommes ignorants, mais nous restons dans le domaine du possible.



La paroisse de Beaumont et l'occupation du sol en 1730 (carte dressée par D. Barbero). Le village du Châble est peu étendu et se situe à proximité des confins de la paroisse de Présilly. Dans le secteur de la chapelle actuelle, se trouve le toponyme « À l'exert à Billard », ce qui indique que cet endroit a été défriché.

Nous pouvons même aller plus loin et passer du « possible » au « plausible ».

Pendant quelques instants, je vais cesser d'être un esprit rigoureux. Je vais faire travailler mon imagination et élaborer, devant vous, une possibilité qui, évidemment, n'a aucune valeur scientifique, à propos des premiers habitants de notre village.

Ces premiers habitants s'appellent tous Tapponnier. On peut se demander quelle est l'origine de ce nom. D'où vient-il ? Il pourrait peut-être découler du métier qu'exercent ces gens, comme cela se passe par exemple, pour ceux qui s'appellent Charpentier.

Si c'était un nom de métier, quelle pourrait être son origine ? Franchement, je n'en sais rien. Mais il pourrait, peut-être - je dis bien : peut-être, je n'en suis pas sûr - signifier : fabricant de « tapo ». Or, en patois piémontais, le mot « tapo » correspond au mot du patois savoyard de « bonda », qui désigne le bouchon en bois qui ferme les tonneaux, les cuves, les bassins. En français, c'est le mot « bondon ». Ce « bondon » doit être d'une forme rigoureuse, taillé ou tourné par des



Le vieux village du Châble vers 1950. La maison Tapponnier se trouve approximativement au même endroit qu'au XVI^e siècle (cercle).

spécialistes. Garni d'un morceau d'étoffe, il est enfoncé dans la bonde avec l'aide d'un maillet de bois.

Les premiers habitants du Châble, les Tapponier, étaient-ils des fabricants de « bondons » ? ... C'est à vous de répondre. Le choix est totalement libre. Moi, je n'ai formulé qu'une hypothèse !

À partir de ce groupe de six ou de quatre familles, Le Châble, devenu village, va se développer normalement au cours du temps. Devenu de quelque importance il va intéresser le curé de Présilly qui voudrait bien l'intégrer à sa paroisse au détriment de Beaumont, où le curé Bellon ne réside pas et ne remplit pas sa charge. La plaidoirie de l'affaire devant le Sénat de Savoie, en 1578, nous vaut l'apparition de deux nouveaux noms parmi les habitants du Châble : Jehanton Portier et Jacques de La Ruaz.

Comme vous pouvez le constater, notre village entre doucement, je n'ose dire paisiblement, dans l'histoire. Après cette date, nous n'avons plus de documents. Les destructions des révolutionnaires ont créé un vide total. Mais tout nous porte à croire que l'évolution du Châble s'est passée normalement et que, peu à peu, le village a pris de l'importance et du volume. En 1609, saint François de Sales et, en 1632, son cousin Jean-François, évêques du diocèse, durent intervenir pour régler des différends entre les habitants du Châble et le curé de Beaumont.

Les habitants de Beaumont, qui s'étaient convertis au protestantisme, durent aller abjurer leur hérésie à Thonon. Dix-sept familles firent le voyage.

Cependant un étonnant problème demeure. En 1792, les révolutionnaires s'emparent de la chartreuse de Pomier. Alors, on fait un inventaire très précis, très complet, de tous les biens, de toutes les possessions des chartreux, dans toute la région. Ils ont des biens partout, dans le moindre village. Mais ils ne possèdent absolument rien au Châble. C'est étonnant ; un problème demeure. Aucune possession, au Châble, ne figure sur l'inventaire.

Un autre mystère est constitué par la vie et l'évolution de

la forêt. Au XVIII^e siècle, les écrivains genevois ne parlent que de prairies. Quand et comment la forêt a-t-elle disparu ? Nous n'en savons rien. Je crois qu'il est raisonnable de penser à un déboisement progressif pour satisfaire aux besoins nouveaux et normaux de la population. Mais, là encore, nous restons dans le domaine des hypothèses. Comment Le Châble deviendra-t-il le village agréable à vivre décrit par les Genevois ? Je ne sais pas si nous pourrions le savoir un jour. L'espérance de trouver de nouveaux documents est, je crois, du domaine de l'utopie.

Par contre, ce qui est certain, c'est que le développement du Châble est lié à la route qui traverse le village dans toute sa longueur.

Au début de cette causerie, nous avons fait appel au secours de la toponymie. Elle nous a donné un renseignement essentiel. Un « châble », nous a-t-elle dit est une route, un passage dans une forêt. Cette définition a guidé notre recherche. Mais, pour plus de commodité dans notre exposé, nous avons jusqu'ici inversé l'importance des deux données en axant notre recherche d'abord sur la partie la plus accessible, la plus parlante : la forêt.

Or l'élément essentiel d'un « châble » n'est pas la forêt, mais la route, la trouée qui traverse cette forêt. Il nous faut donc maintenant terminer notre exposé par ce par quoi nous aurions dû logiquement commencer : la route.

LA ROUTE

Durant ces dernières années, surtout avant la construction de la déviation, la route nationale 201 a été une cause du développement du Châble. Desservant la communication entre Genève et Annecy, elle a été l'une des plus importantes routes de la Haute-Savoie.

Mais nous devons aussi nous souvenir de ce que fut cette route qui traverse toujours le village du Châble. Il faut que tous, nous sachions le rôle considérable qu'elle a joué dans l'histoire de la Gaule, de la France et de l'Europe. Nous ne pouvons pas ne pas savoir qu'elle fut l'une des routes les plus importantes de l'Empire Romain.

Tout à l'heure, nous avons brossé un rapide tableau de l'histoire de l'implantation romaine dans notre pays. Nous avons dit que, grâce à l'administration, à l'organisation, au dynamisme, au travail des Romains qui entraînaient la population locale, l'économie du pays était devenue florissante.

Ce qui contribua fortement à cette prospérité, c'est la construction par les Romains de grandes routes parfaitement conçues et réalisées. Nous ne parlerons pas des routes qui desservent l'intérieur du pays, mais seulement de celle qui nous intéresse : celle qui traverse Le Châble.

Le premier souci des Romains après leur conquête de l'Allobrogie, fut de relier celle-ci à l'Italie du Nord et, en particulier, à la grande ville de Milan, à travers les Alpes. Ils avaient aussi le souci de préparer une voie commerciale et militaire vers les pays du nord de la Gaule, de la vallée du Rhin et de la Germanie. En résolvant de nombreux et difficiles problèmes techniques, ils firent une route qui traversait les Alpes au col du Petit Saint Bernard, et qui, dans un premier stade, reliait Milan et Genève, la ville frontière romaine sur le Rhône. Dans un second stade, une bifurcation permettait de rejoindre Vienne, capitale de l'Allobrogie, par la Vallée de l'Isère.

Les routes romaines étaient pavées, ce qui permettait une circulation de chariots en tous temps. Et des relais journaliers étaient prévus avec des bornes de pierre qui portaient, gravées, les distances entre ces relais, comptées en milles romains, c'est-à-dire selon nos mesures actuelles, un kilomètre quatre cent quatre-vingts mètres.

Nous avons la chance de posséder encore aujourd'hui deux documents d'une immense importance concernant les routes romaines. Le premier est une véritable carte routière qui porte le tracé de toutes les grandes routes romaines au début du III^e siècle, au nord et au sud de la Méditerranée. Elle se présente sous la forme d'une bande de parchemin de 60 centimètres de large et de 3 mètres de long. Elle représente toutes les routes, avec leurs étapes et la distance entre les étapes. La Méditerranée est figurée par une bande de quelques centimètres de large sur toute la longueur et le lac Léman par

Tout à l'heure, nous avons brossé un rapide tableau de l'histoire de l'implantation romaine dans notre pays. Nous avons dit que, grâce à l'administration, à l'organisation, au dynamisme, au travail des Romains qui entraînaient la population locale, l'économie du pays était devenue florissante.

Ce qui contribua fortement à cette prospérité, c'est la construction par les Romains de grandes routes parfaitement conçues et réalisées. Nous ne parlerons pas des routes qui desservent l'intérieur du pays, mais seulement de celle qui nous intéresse : celle qui traverse Le Châble.

Le premier souci des Romains après leur conquête de l'Allobrogie, fut de relier celle-ci à l'Italie du Nord et, en particulier, à la grande ville de Milan, à travers les Alpes. Ils avaient aussi le souci de préparer une voie commerciale et militaire vers les pays du nord de la Gaule, de la vallée du Rhin et de la Germanie. En résolvant de nombreux et difficiles problèmes techniques, ils firent une route qui traversait les Alpes au col du Petit Saint Bernard, et qui, dans un premier stade, reliait Milan et Genève, la ville frontière romaine sur le Rhône. Dans un second stade, une bifurcation permettait de rejoindre Vienne, capitale de l'Allobrogie, par la Vallée de l'Isère.

Les routes romaines étaient pavées, ce qui permettait une circulation de chariots en tous temps. Et des relais journaliers étaient prévus avec des bornes de pierre qui portaient, gravées, les distances entre ces relais, comptées en milles romains, c'est-à-dire selon nos mesures actuelles, un kilomètre quatre cent quatre-vingts mètres.

Nous avons la chance de posséder encore aujourd'hui deux documents d'une immense importance concernant les routes romaines. Le premier est une véritable carte routière qui porte le tracé de toutes les grandes routes romaines au début du III^e siècle, au nord et au sud de la Méditerranée. Elle se présente sous la forme d'une bande de parchemin de 60 centimètres de large et de 3 mètres de long. Elle représente toutes les routes, avec leurs étapes et la distance entre les étapes. La Méditerranée est figurée par une bande de quelques centimètres de large sur toute la longueur et le lac Léman par

une tache ovale, de quelques centimètres et qui porte le nom de *Lac de Losane*.

Cette carte célèbre et extrêmement précieuse s'appelle la *Carte de Peutinger* et elle se trouve aujourd'hui à Vienne, en Autriche.

En réalité, c'est la copie de la carte romaine. Cette copie a été trouvée en Allemagne au XV^e siècle par l'archéologue Peutinger qui lui a laissé son nom. Pour ce qui nous intéresse, elle nous donne le tracé exact de la grande route romaine de Milan à Strasbourg, qui, construite vers 80 avant Jésus-Christ, franchit les Alpes au col du Petit-Saint-Bernard appelé alors ALPIS GRAIA, à 2 180 mètres d'altitude. Cent ans plus tard, l'empereur Auguste fera construire la route du Grand-Saint-Bernard, mais à une altitude supérieure de 300 mètres, ce qui constitue un obstacle supplémentaire en période automnale et printanière.

La route qui nous intéresse descend la vallée de la Tarentaise qui constituait alors une petite province spéciale, celle du peuple des Ceutrons qui faisaient partie de nos ancêtres Ligures. Quatre étapes sont prévues, chiffrées en milles, à *Argintrum* (Bourg-Saint-Maurice), *Axima* (Aime, la capitale des Ceutrons), *Darentasia* (Moutiers), *Obilona* (Arbine) et *Ad Publicanos*, c'est-à-dire chez les douaniers à Conflans. En effet, chez les Romains, chaque fois que des marchandises franchissaient les frontières d'une province, elles payaient un droit d'octroi équivalent au quarantième de la valeur de la marchandise transportée, c'est-à-dire 2,5 %. Nous reverrons cela pour Genève.

À Conflans, près d'Albertville, la route bifurquait. Une branche rejoignait Vienne, la capitale. L'autre branche desservait Genève, puis le nord de l'Europe. Là, elle était prise en compte, au III^e siècle, par le deuxième document routier romain que nous possédons : *l'Itinéraire Antonin*. Trois stations sont construites : *Casuarina* (Viuz-Faverges), *Boutae* (Annecy, à 18 milles soit 25 kilomètres), *Genava* (à 25 milles soit 37 kilomètres), et à Genève (on retrouvera l'impôt du quarantième pour le franchissement de la

frontière de la province). Un cippe⁶, aujourd'hui au musée de Genève, le rappelle, avec l'inscription suivante : « *Aux dieux mânes de Aurelius Valens, affranchi de l'empereur, préposé du quarantième des Gaules de la station de Genève, l'affranchi Aurelius Eutyches et l'esclave Eventus ses héritiers, ont fait réaliser cette dédicace.* »

Ce cippe marque donc officiellement le terme de la route romaine qui, du sud au nord, dessert l'Allobrogie. D'autre part, nous possédons encore la première borne milliaire qui équipait la portion de cette route d'Annecy à Genève. Cette borne milliaire était celle qui était élevée après le franchissement du Fier, au pont de Brogny. Elle se trouve actuellement à la mairie de Veyrier et porte la distance du Fier à Genève : 24 milles.

Nous ne pouvons donc pas imaginer une route mieux définie par son point de départ et son point d'arrivée. Or, cette route, c'est celle qui, pendant 2000 ans, sans aucune interruption, a traversé la forêt, puis le village du Châble. Elle le traverse encore maintenant car elle est toujours parfaitement visible, même si son état a changé. Au col du Mont-Sion, c'est le chemin caillouteux qui part immédiatement sur la gauche et descend directement Chez Cambin. Elle traverse le Petit Châble, le Châble, devant nous, puis, Aux Eplanes, c'est le chemin campagnard situé entre les deux routes actuelles. C'est le chemin que nous prenions quand nous étions enfants pour aller au Crêt des Mouilles admirer le feu d'artifice tiré à Genève pour honorer le 1^{er} Août. Aux Mouilles, elle traverse le ruisseau, puis Neydens, où une colonne votive dont l'inscription a été effacée, devait marquer un événement quelconque. Ensuite, elle partait tout droit sur Carouge.

Depuis 2 000 ans, ce tracé n'a pas changé.

Cette route avait une utilité militaire et commerciale.

Commercialement, elle servait dans les deux sens à transporter les produits, soit romains, soit allobroges. Ceux-

⁶ Cippe : petit autel votif.

ci nous sont présentés par l'écrivain Pline l'Ancien qui a fait plusieurs séjours chez nous, avant de mourir tragiquement, en 79 après Jésus-Christ, à Pompéï, dans l'éruption du Vésuve.

Dans son « *Histoire naturelle* », il nous parle longuement de notre pays, de sa faune, de son agriculture, de ses mines de cuivre. Il est très admiratif de la qualité de nos vins et surtout de nos fromages qui sont particulièrement appréciés à Rome. Ils le sont même trop puisque un autre écrivain, Julius Capitolinus, dans son « *Histoire Auguste. La vie d'Antonin* » nous raconte l'histoire suivante que je cite textuellement : « *Sa mort (d'Antonin le Pieux) arriva dit-on ainsi : ayant mangé un soir avec trop d'avidité d'un fromage des Alpes, il eut des vomissements pendant la nuit, et, le lendemain quelques ressentiments de fièvre.* »

Mais Pline qui nous dit, avant saint François de Sales, que les lièvres de nos montagnes deviennent blancs l'hiver, parce qu'ils mangent de la neige, nous donne beaucoup d'autres renseignements, dont l'un en particulier, nous est très précieux. Je dis tout de suite qu'il ne nous apprend rien de nouveau, mais qu'il confirme ce que nous savons déjà et qui est capital pour notre route. C'est en parlant des vaches de nos montagnes qu'il le fait. Je le cite : « *Il ne faut pas considérer comme dégénérées même les espèces de moins belle apparence ; les vaches des Alpes, malgré leur toute petite taille, donnent beaucoup de lait et les bœufs qu'on attelle par la tête, non par le cou, beaucoup de travail.* »

Voilà une confirmation intéressante de ce que nous savons bien depuis toujours : « *les bœufs qu'on attelle par la tête, non par le cou* ».

Les Romains, pourtant si intelligents, qui avaient un sens pratique très développé, n'ont jamais su atteler correctement ni les chevaux, ni les bœufs. Les musées nous montrent de nombreux attelages sculptés où les chevaux tirent un chariot avec un harnais composé d'une seule courroie autour du cou. Les chevaux étaient donc étranglés quand la charge à tirer devenait un peu lourde. Un cheval romain ne pouvait tirer qu'une charge de 240 kg, d'où l'impossibilité de faire des transports lourds par les routes. Tous les transports

lourds devaient se faire par voie d'eau. D'où la nécessité de construire les villes uniquement au bord de mer ou sur les fleuves. Et cette mauvaise exploitation va être transmise par eux jusqu'au Moyen Âge.

Pour les bœufs, c'était la même chose ; les Romains n'ont pas su tirer la leçon que leur donnaient nos ancêtres Ceutrons.

Quand j'étais enfant, à l'école, on m'a appris que les grandes inventions du Moyen Âge, étaient la boussole et la poudre à canon ; à vous aussi peut-être, d'ailleurs ! Quelle bêtise ! Vous vous imaginez que la vie économique d'une ville comme Genève ait pu être totalement bouleversée par l'invention de la boussole et de la poudre ? c'est ridicule !

Pourtant, oui, il y a une invention qui, elle, va être la plus importante du Moyen Âge parce qu'elle va changer tous les transports et, ainsi bouleverser toute l'économie, le commerce. Et personne n'en parle !... Elle a eu lieu au XI^e siècle. C'est l'invention du collier de cheval, qui va permettre à cet animal de tirer une charge par appui sur sa carcasse, son ossature, ses épaules et non plus par son cou. Sa force est ainsi multipliée. Il n'est plus étranglé. De 240 kg, sa force de traction passe à 1 200 kg. Et, alors, les transports lourds peuvent se faire par les routes, par voies de terre et non plus seulement par les rivières, les voies d'eau.

Du reste, dans la même période, cette invention est complétée par deux autres. D'abord, on invente le fer à cheval cloué au sabot et non plus tenu par des lanières, d'où une stabilité, une assurance, plus grandes.

Enfin, troisième invention : celle de l'attelage en file qui multiplie les efforts, et remplace l'attelage romain, de front, qui les contrarie.

Mais, en Allobrogie, on vit avec les méthodes romaines. Alors, avec leur faible charge, les charrois sont multipliés. Pour les activités commerciales, cela est sérieux. Mais que dire pour les activités militaires, car les Romains ont fait les routes en priorité pour les soldats !... Si vous le voulez bien, nous allons imaginer le passage d'une légion romaine

au Châble. C'est ce qui va avoir lieu pour la conquête de la Gaule. Alors, ce sont cinq légions qui vont passer, nous y reviendrons.

Une légion romaine, c'est 8 000 fantassins, 600 cavaliers, 8 000 ou 10 000 auxiliaires et une multitude de charrettes, transportant des ouvriers, des outils, du ravitaillement. Vous réalisez ce que peut être un déplacement aussi colossal ? C'est pourtant ce qu'a vu la forêt du Châble plusieurs fois et la route qui passe encore au milieu du village aujourd'hui.

Jules César lui-même a passé une première fois, au Châble, en 58 avant Jésus-Christ, pour empêcher les Helvètes de traverser le Rhône, puis la province romaine, pour aller s'établir dans la Gaule. Il réalise le voyage de Rome à Genève, 700 milles, c'est-à-dire 1 000 kilomètres, avec une rapidité incroyable, sans arrêter sa litière. Il franchit le Petit-Saint Bernard encore enneigé, car nous sommes à la fin mars. Il fait exécuter des travaux de défense entre Genève et le Vuache. Finalement, les Helvètes gagnent les plaines de la Saône en passant par le difficile passage de l'Écluse. César, lui, retourne à Rome par la même route. Il va l'utiliser de nombreuses fois.

Mais les Helvètes veulent s'installer en Bourgogne, chez les Eduens. Ceux-ci, en 58 avant Jésus-Christ, appellent César à leur secours. La guerre des Gaules commence et va durer six ans. Pendant ces six années, César va passer et repasser de nombreuses fois au Châble. Il y repassera, en particulier à l'automne de 52 avant Jésus-Christ, en emmenant à Rome son prisonnier Vercingétorix, vaincu à Alésia.

Ce que je vais dire maintenant n'est que l'expression d'une simple opinion personnelle. Je ne dispose d'aucun document pour conforter cette opinion. Mais j'ai étudié sérieusement le problème et je l'ai fait étudier par des amis spécialistes de la topographie militaire. Je suis persuadé que le véritable Alésia n'est pas celui que la version officielle désigne après l'intervention pressante de Napoléon III. Les historiens qui pensent comme moi sont d'ailleurs de plus en plus nombreux. Pour nous, le véritable Alésia est le *Plateau de Syam, au sud de Champagnole, à l'entrée du Jura*. Il est précisément situé sur notre route qui est celle du retour à la province romaine, chez

nous. Cette question ne fait pas partie de notre programme. Je n'en dirai donc pas davantage sur ce sujet.

Pour faire la conquête de la Gaule, César utilisa six légions. Celle qui était commandée par son lieutenant Labienus, la VI^e, occupait déjà l'est du Rhône. Elle traversa le fleuve à Vienne. César en leva trois autres, la VII^e la VIII^e et la IX^e, dans la région d'Aquilée, la Vénétie actuelle. Il en leva encore deux autres, la X^e et la XI^e, dans la région de Milan. Ces cinq dernières légions utiliseront la route du Châble pour traverser le Rhône à Genève et rejoindre la Gaule en passant, précisément, au pied du Plateau de Syam. Il est difficile d'imaginer l'intensité du trafic que dût supporter la route du Châble à l'occasion du passage de ces cinq légions. Au lieu de dire « passage » je devrais dire « allées et venues » car le trafic avait lieu dans les deux sens, surtout pour rejoindre les quartiers d'hiver, en Italie, en revenir, alimenter les troupes.

Après la guerre des Gaules, le trafic diminuera, surtout grâce à la construction d'une deuxième route, par l'empereur Auguste, pour le franchissement des Alpes. Cette route empruntait le col du Grand-Saint-Bernard, contournait le Léman et rejoignait la nôtre entre Nyon et Vallorbe. Mais le col du Grand-Saint-Bernard se situait à une altitude plus élevée de 300 mètres que celui du Petit-Saint-Bernard. En automne et au printemps, l'enneigement y était plus long. La pente y était plus raide pour les chevaux romains. La route du Châble continua donc d'être largement exploitée.

Dans le tome II de son « *Histoire* » le grand écrivain Tacite nous dit qu'en juillet 69 après Jésus-Christ, Vitellius, ayant pris le pouvoir à Rome, décida de renvoyer en Gaule la XIV^e légion, par notre route. Je cite Tacite : « *Vitellius ... ordonna à la XIV^e légion de passer par les Alpes Graies (c'est-à-dire par notre route) prenant ainsi un détour qui leur faisait éviter Vienne ; car on craignait aussi les Viennois.* » Et les historiens modernes commentent : « *C'est par la route d'Annecy et de Genève que ces soldats passèrent.* »

À partir du V^e siècle, l'implantation gallo-romaine se stabilisa, comme nous l'avons dit tout à l'heure. La route du Châble devint donc le moyen de liaison normal entre les villages et les bourgades. Mais cette route resta surtout

le moyen le plus commode de circulation entre le nord de la France, la Belgique, la Vallée du Rhin, la Germanie et l'Italie. Je devrais dire surtout avec Rome et la Papauté qui prenait de plus en plus d'importance de siècle en siècle, et qui, pratiquement, dirigeait l'Europe politique et religieuse.

Il est certain que de nombreux saints ont pris cette route. Saint Martin, par exemple, nous dit son biographe Sulpice Sévère en 397, va à Rome en passant par le Petit-Saint-Bernard. A-t-il traversé la forêt du Châble ? Nous ne le savons pas, mais ce n'est pas impossible ; c'est même probable. Saint-Germain d'Auxerre l'imita en 448. En tous cas, il est absolument certain que saint Avit, archevêque de Vienne, allant consacrer la cathédrale de Moutiers après avoir consacré l'église d'Annemasse, en 515, a pris cette route.

Des recherches plus nombreuses et plus profondes nous donneraient sans doute d'autres renseignements précis, si l'on avait le temps de faire ces recherches, ce qui n'est pas le cas. Pour la période du Haut Moyen Âge, nous en sommes réduits aux hypothèses et aux plausibilités. Cette route étant la plus directe du nord vers Rome, il est plus que probable qu'elle ait été empruntée par de grands personnages allant rendre visite au Pape. Je serais même tenté de poser une question, pas du tout invraisemblable : « *Pourquoi pas Charlemagne allant recevoir la couronne impériale à Rome, le jour de Noël de l'an 800 ?* » Oui, pourquoi pas ? De sa capitale Aix-la-Chapelle à Rome, la route la plus directe passait ici.

C'est peut-être également sur cette route que l'Empereur rencontra le moine anglais Alcuin. Ils fraternisèrent, et le célèbre moine fit, avec Charlemagne, sur la route, le plan de la diffusion de la culture chrétienne par la création des écoles, obligatoires pour les évêques et les gouverneurs. Ce fut l'œuvre majeure de Charlemagne.

Et pourquoi pas, encore, en juillet 774, ne prendrait-il pas la route de Strasbourg à Milan, la nôtre, pour aller recevoir la couronne de fer des rois Lombards à Pavie ? Pépin le Bref a pris la même route en 754, toujours pour aller lutter contre les Lombards.

À côté de ces instants marquants de la grande histoire, la vie de tous les jours se vivait normalement pendant tous ces siècles, trop souvent considérés comme peu civilisés. Le commerce n'y a jamais été que de peu de volume et de piètre qualité.

C'est une époque qui a fait la prospérité des marchands italiens, surtout des Vénitiens, qui venaient proposer à de riches acheteurs les produits précieux et luxueux que leurs navires ramenaient d'Orient, et surtout de sa merveilleuse capitale, Byzance. C'est à cette époque, par exemple, que la cathédrale de Chambéry a pu se procurer l'un des trésors les plus importants d'aujourd'hui : le magnifique diptyque byzantin en ivoire qui fait toujours sa richesse et sa renommée.

Les moines bénédictins installés dans le pays depuis le VI^e siècle, comme, par exemple, à Romainmotier, n'étaient pas les derniers à alimenter des échanges qui utilisaient les routes romaines au tracé impérissable et les reliaient au Mont-Cassin, leur célèbre monastère fondateur.

Le Pape n'était pas seulement le chef de l'Église que l'on allait consulter à Rome. Lui-même faisait inspecter les diocèses et les monastères par des légats, dont beaucoup ont dû passer au Châble pour rejoindre le nord de l'Europe. Quand Grégoire VI envoya ses frères bénédictins tempérer un peu les ardeurs apostoliques des moines irlandais de saint Colomban, à Luxeuil et en Germanie, ils empruntèrent naturellement la route de Milan à Genève et à Strasbourg.

Alors, on est confondu devant cette affirmation incroyable faite, pourtant, par des écrivains qui se prétendent sérieux, qu'au Moyen Âge, la route Cruseilles-Genève passait par le sommet du Salève pour descendre à Monnetier ? Une route, culminant à 1 300 mètres, couverte pendant six mois par an d'une couche de neige la rendant impraticable, alors que la route romaine, ayant, certes, besoin d'être entretenue, permettait une circulation facile, sans obstacle ! ... Comment juger cette affirmation ?

Nous ne pouvons pas poursuivre indéfiniment notre étude qui, de toute manière, restera incomplète. Nous laissons désormais la parole à la très intéressante « *Histoire de*

Beaumont » de Félix Croset. Il consacre une trentaine de pages à l'histoire deux fois centenaire des routes et des chemins aux transports publics et même à la construction, finalement abandonnée, d'un tramway entre Saint-Julien et Annecy.

Mais pour terminer ce long exposé, peut-être fatigant pour vous, je voudrais revenir à mon enfance. Pour nous, les gosses de l'école, la route qui traversait le village était la plus belle du monde, parce qu'elle nous apportait, chaque année, un grand moment d'intérêt exceptionnel attendu longtemps à l'avance. Chaque année, nous les gosses du Châble, nous avions le privilège unique d'assister pendant trois heures, le temps qui séparait le premier du dernier, aux coups de pédales décisifs du plus grand événement sportif de l'année en France et même en Europe.

Chaque année, nous étions les spectateurs des douze derniers kilomètres de la plus grande, de la plus longue et la plus difficile étape du Tour de France, Briançon-Genève, près de 300 kilomètres, avec le Galibier monté sur des bicyclettes de 25 kg, sans changement de vitesse. Une fois, même, nous avons vu le célèbre Christophe terminer l'étape avec la bicyclette du curé de Valloires, empruntée après une chute à la descente du Galibier.

Mais le Tour n'était pas encore l'immense entreprise commerciale qu'il est devenu. Les équipes étaient celles de certaines marques de cycles : Terrot, Alcyon, Automoto... Les coureurs étaient partagés en deux groupes : les as, ceux des équipes, et les pauvres types qui devaient se débrouiller tous seuls aux étapes pour se loger et qui étaient appelés : les « touristes routiers ». Mais pour les uns comme pour les autres, il n'y avait ni suiveur ni mécanicien... Quand un coureur avait la malchance d'avoir un de ses « boyaux » percé, il devait se débrouiller tout seul pour en changer, en employant celui qu'il avait, en prévision, enroulé autour de son cou et de ses épaules.

Alors, trois ou quatre de mes compagnons d'école, des mauvais sujets entraînés par mon cousin André Mandallaz qui était leur chef de bande - et qui, je le dis sans aucune arrière-pensée pour être fidèle à la réalité - converti, termina sa carrière dans la Gendarmerie, avaient fait un petit complot.

Ils s'étaient dit qu'il serait agréable, pour eux, d'approcher de plus près les coureurs et que, pour cela, il suffirait de provoquer des crevaisons.

Pendant trois ans, quelques jours avant le passage du Tour, ils allèrent acheter des clous de tapissier chez la Mère Tuillard, pour les semer sur toute la longueur de la route traversant le village. Eh bien, pendant trois ans, aucun coureur ne subit de crevaison ! Découragés, les meneurs abandonnèrent définitivement leur pratique. La route, alors, avait une âme et, sans doute, elle prenait elle-même la défense de ses usagers.

En sera-t-il de même avec l'autoroute dont la construction se met en marche ? Probablement non. D'abord, parce qu'elle fuit les villages et la vie quotidienne des hommes. Ensuite, parce que, sur son bitume, ce n'est plus l'homme qui est prioritaire, mais le moteur et la machine.

Au terme de cette longue causerie, je voudrais, mes chers compatriotes, que vous restiez les fidèles défenseurs des routes qui ont servi nos ancêtres fidèlement depuis deux mille ans. Je voudrais que, comme elles, vous soyez des liens d'union et d'amitié pour qu'au pied du Salève, longtemps encore, puisse vivre et se conforter une communauté humaine soudée par des liens de solidarité et d'amitié. Des sociétés, comme « La Salévienne », ont ainsi à jouer un rôle irremplaçable. Je félicite, également, les municipalités qui ont à cœur de mettre en valeur un environnement, remarquable par son unité.

Espérant ne vous avoir pas trop ennuyés, je terminerai donc mes propos en souhaitant une vraie prospérité à votre société pour laquelle j'éprouve beaucoup de sympathie et une véritable admiration.

Et je souhaite, à mon village natal, d'être toujours un village où il fasse bon vivre et où les hommes se sentent heureux, dans un beau et bon pays !

Conférence donnée au Châble, le 10 juin 2006.